

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 11 (1938)

Heft: 7

Rubrik: Renseignements techniques ; nouvelles et communiqués divers ; annonces et réclames commerciales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses, F. A. S.
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève
Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A.D.E.A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S.D.T.)

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

rédaction

A. Hoehel, téléphone 28.273
78, rue de Lausanne à Genève

édition

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg à Lausanne

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Organe des anciens élèves de l'École des Arts et Métiers (sauf technicum)
Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au Président - Chèques postaux I 4624

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. **Jean Markowski**,
70, rue de Montchoisy. Tél. domicile : 54.709 (Imm.).
Vice-président : M. **André Tomiloff**,
18, rue de la Mairie. Tél. bureau : 52.000.
Secrétaire : M. **Henri Berthoud**,
34, rue des Pitons. Tél. bureau : 28.000.
Vice-secrétaire : M. **Pierre Du Bochet**,
Petit-Port, Vésenaz. Tél. bureau : 28.000.
Trésorier : M. **William Buttex**,
spect. popul. : 9, rue Pradier. Tél. bureau : 28.000
Organisation : M. **Paul Amey**,
professionn. : 5, rue de Carouge. Tél. bureau : 23.310.
Politique : M. **René Lachenal**,
sociale : 54, route de Malagnou. Tél. domicile : 51.828.

Pour les renseignements concernant :

1. l'association, le service d'entraide, la rédaction du bulletin, s'adresser au président ;
2. les spectacles populaires, l'expédition du bulletin, s'adresser au trésorier ;
3. les contrats collectifs, s'adresser au Secrétariat de la Fédération genevoise des sociétés d'employés, 2, rue du Rhône, Genève. Téléphone 52.312.

S.D.T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI- CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. **Ernest Marlétax**,
8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 24.971; dom. 23.582.
Secrétaire corr. : M. **Charles Meylan**,
journal : 31, avenue de France. Tél. bureau : 24.971.
Secr. adjoint : M. **Jean Recordon**,
2, avenue Floréal.
Caissier : M. **Adrien Chevalley**,
67, av. de France. Tél. bur. : 22.411; dom. : 22.474.
BUREAU DE : M. **Charles Hermann**,
PLACEMENT : 6, Petit-Valentin. Tél. bureau : 22.411.
Local : Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

Les séances sont suspendues en juillet et août.

Aux membres de la S. D. T. : Bonnes vacances et reprise
des séances le 12 septembre, à 20 h. 30, au local habituel,
Hôtel des Palmiers.

Union suisse pour l'amélioration du logement

Assemblée générale à Saint-Gall,
11 et 12 juin 1938.

Malgré l'éloignement du lieu de l'assemblée, un nombre
remarquable — plus de 220 — de délégués s'est réuni à
Saint-Gall pour cette assemblée générale.

Après lecture des divers rapports dont nous donnons
ci-après un extrait, le Comité central, présidé par M. K.
Straub, est complété par MM. Schalch, conseiller à Schaffhouse,
et Muheim, conseiller à Lucerne, en remplacement de deux
membres sortants.

La participation de l'Union à l'Exposition nationale, pro-
posée par le comité, est ratifiée par l'assemblée.

A la suite d'un exposé très complet de M. Wenk, conseiller
d'Etat à Bâle, sur la revision des articles concernant la liberté
du commerce dans la Constitution fédérale, une proposition
de la Section de Bâle est admise à l'unanimité. Elle tend à
recommander au Conseil national d'incorporer dans les
articles révisés la reconnaissance des sociétés dont l'activité
économique est basée sur l'entraide. Il faut éviter, en effet,
que les sociétés coopératives d'habitation soient limitées
dans leur action de solidarité.

Le soir, un nombreux auditoire assistait à la conférence
de l'architecte municipal, M. Trüdingen, sur le thème : La
maison de bois dans l'image de nos villes. Le conférencier
montre la nécessité de revenir à des formes convenables
et d'exclure le chalet pastiche qui défigure nos quartiers
et dont la construction est généralement un défi aux bonnes
traditions de nos anciens charpentiers.

La visite d'une magnifique exposition sur l'emploi du bois
en Suisse termina très heureusement cette excellente leçon
de choses.

Le lendemain eut lieu la visite de plusieurs colonies d'habi-
tation, en particulier celle des cheminots, qui fut la première
en Suisse.

Après un casse-croûte excellent, offert par la Ville, les
visiteurs se séparèrent en deux groupes, les uns désireux
de voir la magnifique bibliothèque de l'ancien couvent de
la cathédrale, les autres désireux d'étudier le système de
traitement des eaux usées de la ville.

Après le banquet officiel, les participants se rendirent, en
cars, à travers le Pays d'Appenzell jusqu'au bord du lac
Bodan, par un temps malheureusement peu clément, mais
qui laissa entrevoir les splendides paysages de cette partie de
notre pays.

Tous les participants seront unanimes à féliciter les pouvoirs
publics de Saint-Gall pour l'intérêt qu'ils apportent à notre
cause, et les Suisses romands ont éprouvé un plaisir particulier
à sentir la vive sympathie, d'ailleurs partagée, des magistrats
à leur égard.

Architectes et Entrepreneurs

utilisez pour vos constructions la brique "IDÉALITE" chaude, légère, incombustible et imputrescible



SCIERIE DE COURT S. A.

Alpes, 93 BIENNE Téléph. 29.23



FERREMENTS DE BATIMENTS

Articles pour décoration intérieure

E. STAMPFLI-WYSSBROD

LAUSANNE - RUE DE L'ALE, 8



LE CALO CINEY

remplace avantageusement le chauffage central dans les petites maisons ou appartements jusqu'à 6 pièces.

Feu continu - Economie - Propreté

Répartition régulière de la chaleur

3500 références en Suisse

Demandez, sans engagement, documentation gratuite à

SOPROCHAR S. A., LAUSANNE

52, Avenue d'Echallens • Tél. 22.619

AV. ABATTOIRS 3
Tél. 52.810.

ADRIEN MEIER
ENTREPRENEUR
GENÈVE

Résumé du rapport présidentiel

Observations générales.

L'année 1937 a été moins dure pour notre économie nationale que les années précédentes. La construction a repris un peu et dans le marché des logements, les coopératives figurent pour 2,3 % dans la production. (Année précédente, 3,6 %.) Les prix ont généralement augmenté, puisque l'index de janvier 1936 indique 130 contre 138 en janvier 1938, soit 7 % d'augmentation. Les loyers, par contre, n'ont subi qu'une augmentation de 3 %, malgré une hausse du prix des matériaux de construction de 17 % (les fers jusqu'à 100 % !). Enfin, il faut mentionner une amélioration de la situation immobilière par suite de la baisse du taux des hypothèques.

Comité central.

L'architecte municipal de Berne, M. Hiller, a été remplacé par M. Schmidt, président du tribunal, également de Berne, qui dirige la Section bernoise de l'U. S. A. L. Le décès de H. Stingelin, qui fut la cheville ouvrière de la Section lucernoise, est une grande perte pour le Comité central. Notons aussi la démission de M. Lutz, de Schaffhouse.

Assemblée générale.

Nous nous reportons à notre rapport de l'année précédente pour rappeler le souvenir de cette belle assemblée qui eut lieu à Lausanne l'année dernière. (Voir N° 6 de l'«Habitation».)

Sections.

Les rapports que nous avons reçus démontrent que, malgré la situation actuelle, les sections et en particulier les trois plus importantes : Zurich, Bâle et Section romande, ont un vaste champ d'activité devant elles.

Le travail principal de notre Union sera toujours celui qui se fera dans les sections.

Fonds de roulement.

Le ralentissement de la construction a laissé libre une partie de ce fonds, ce qui nous a permis d'utiliser les intérêts pour régler une partie des frais de notre action pour le concours de maisons semi-rurales et pour préparer notre participation à l'Exposition nationale 1939.

Il reste toujours à rembourser 20,000 fr. prêtés à la Coopérative de Genève, 9000 fr. à La Chaux-de-Fonds et 16,000 fr. à Bâle.

Revue.

Notre organe de la Suisse allemande, « Das Wohnen », s'il n'a pas répondu à notre attente au point de vue financier, a néanmoins vu une participation sensiblement plus forte de la part des membres de nos coopératives.

En Suisse romande, l'« Habitation », obligée d'étendre le cercle de ses lecteurs, développe son caractère de revue de vulgarisation dans le domaine du logement et de l'urbanisme.

Propagande.

La question de notre collaboration avec la Coopérative de consommation n'est pas encore réglée à notre entière satisfaction. Les préoccupations pour organiser notre participation à l'Exposition nationale ont passé au premier plan et notre comité est en plein travail pour présenter sous une forme intéressante l'activité de la construction ayant un caractère d'utilité publique. Nous espérons pouvoir compter sur l'appui de toutes nos sociétés membres de l'union.

Fédération internationale.

Nous continuons à entretenir des rapports avec la nouvelle association qui est sortie de la fusion des deux anciennes fédérations de l'habitation et d'urbanisme. M. le Dr Klöti, de Zurich, représente notre pays dans le Comité restreint de la fédération et M. Nussbaumer, de Bâle, nous a représentés au congrès de Paris. Il nous sera impossible de nous faire représenter cette année, le congrès ayant lieu au Mexique. Néanmoins, nous avons envoyé un rapport sur le thème de l'utilisation des loisirs.

Questions diverses.

Plusieurs de nos sections se sont particulièrement intéressées à la défense aérienne passive, et le Comité central a pris connaissance des dispositions adoptées par quelques coopératives.

A la suite de la revision du Code des obligations, le Comité central a décidé la rédaction de statuts modèles. Comme la Section de Bâle a également mis à l'étude cette question, le Comité central attendra le résultat de ces travaux pour les communiquer, cette année encore, aux sociétés affiliées. Le délai de cinq ans pour les modifications légales part du 1^{er} juillet 1937 ; il n'y a donc pas urgence.

Notre action en faveur de maisons semi-rurales n'a pas encore vu de résultats tangibles. Un premier projet de réalisation à Bâle a dû être abandonné. Une colonie dans le Glattal est actuellement à l'étude.

Les subventions des pouvoirs publics membres de notre union sont en recul. Cela est regrettable, car le travail de notre association a été souvent apprécié et il convient de se souvenir que pour continuer notre œuvre il nous faut les moyens financiers.

Comptes annuels.

Notre bilan montre que notre gestion est prudente. Cette année encore nous avons un solde de 765 fr. 36. Notre réserve a passé en dix ans de 5800 à 13,300 fr., malgré de nombreuses dépenses imprévues. Nous pouvons ainsi compter, au moment opportun, sur une somme qui nous permettra d'entreprendre un travail d'une certaine importance, d'ordre pratique ou théorique.

Conclusions.

Les questions à l'ordre du jour ont démontré qu'aujourd'hui, peut-être plus qu'à d'autres moments, l'union représente une nécessité pour nos sociétés coopératives d'habitation et pour tout mouvement d'entr'aide dans le domaine du logement.

C'est la raison pour laquelle nous espérons pouvoir continuer à compter sur l'intérêt et la collaboration de tous nos membres.

Société coopérative de la Maison familiale, Lausanne

La Société coopérative de la Maison familiale a tenu son assemblée générale le 9 mai, à Lausanne.

Cette société, qui est présidée depuis sa fondation, en 1922, par M. A. Freymond, directeur de l'Assurance Mutuelle Vaudoise, a pris pour tâche de loger des familles nombreuses et nécessiteuses dans des maisons familiales, groupées en une petite cité-jardin, à Bellevaux, dans la banlieue.

Une tâche ardue.

Le problème du logement se montre, là, sous un aspect très spécial. Ceux qui pensaient l'avoir résolu en créant le logement pratique, sain, attrayant et en l'offrant à un prix des plus modiques, ont dû se rendre compte, bien vite, qu'il ne suffisait pas d'arracher des familles aux taudis des vieux quartiers insalubres et de les installer dans de jolies maisons toutes neuves, pour transformer leurs conditions d'existence. L'expérience fut aussi instructive que décevante.

Le taudis déménage.

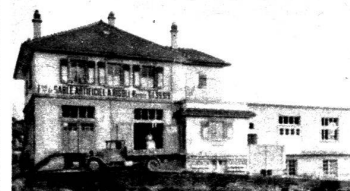
On avait oublié que, si l'homme peut, lorsqu'il en a le moyen, agir sur le milieu dans lequel il est appelé à vivre, l'adapter à ses besoins et à ses goûts, l'améliorer et l'embellir, l'homme subit aussi l'action de ce milieu, surtout lorsque, misérable, il est impuissant à transformer celui-ci en quoi que ce soit. La triste vérité est que le taudis façonne peu à peu une humanité qui s'incruste en lui comme en une coquille qu'elle transporte partout avec elle. Le taudis, chassé du centre de la ville, menaçait de déménager tout simplement dans quelques-unes des maisons familiales de Bellevaux.

(Suite en page 124.)



Dépôts : Genève, av. Picot-de-Rochemont, 15 - Lausanne, rue Pichard, 13

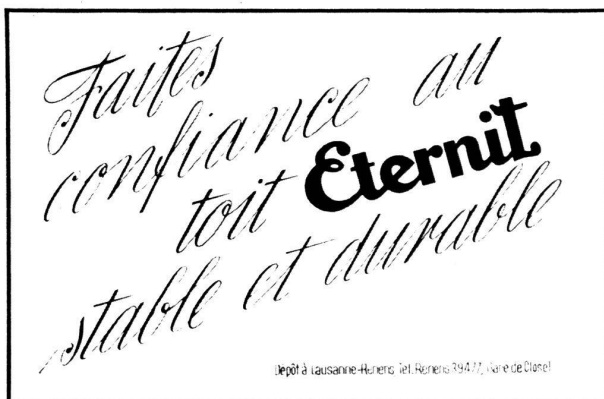
Sable artificiel pour Simili Pierre
Plus de 200 teintes différentes



Granules pour Mosaïques et Toitures de toutes granulations
Spécialités d'enduits et rustiques pour façades en teintes naturelles et colorées, avec diverses méthodes d'application.
Machines à rustiquer à disposition.

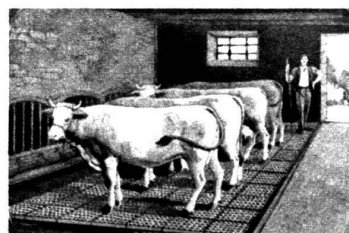
A. Rigoli, Renens

TÉLÉPH. 39.319
Livraisons rapides



Dépôt à Lausanne-Renens (tel. Renens 39477, Gare de Clarel)

ZBINDEN FRÈRES
TUILERIE ET BRIQUETERIE



Produits jouissant d'une ancienne réputation.

Tuiles plates et à pétrin, briques en tous genres, hourdis, drains, etc.

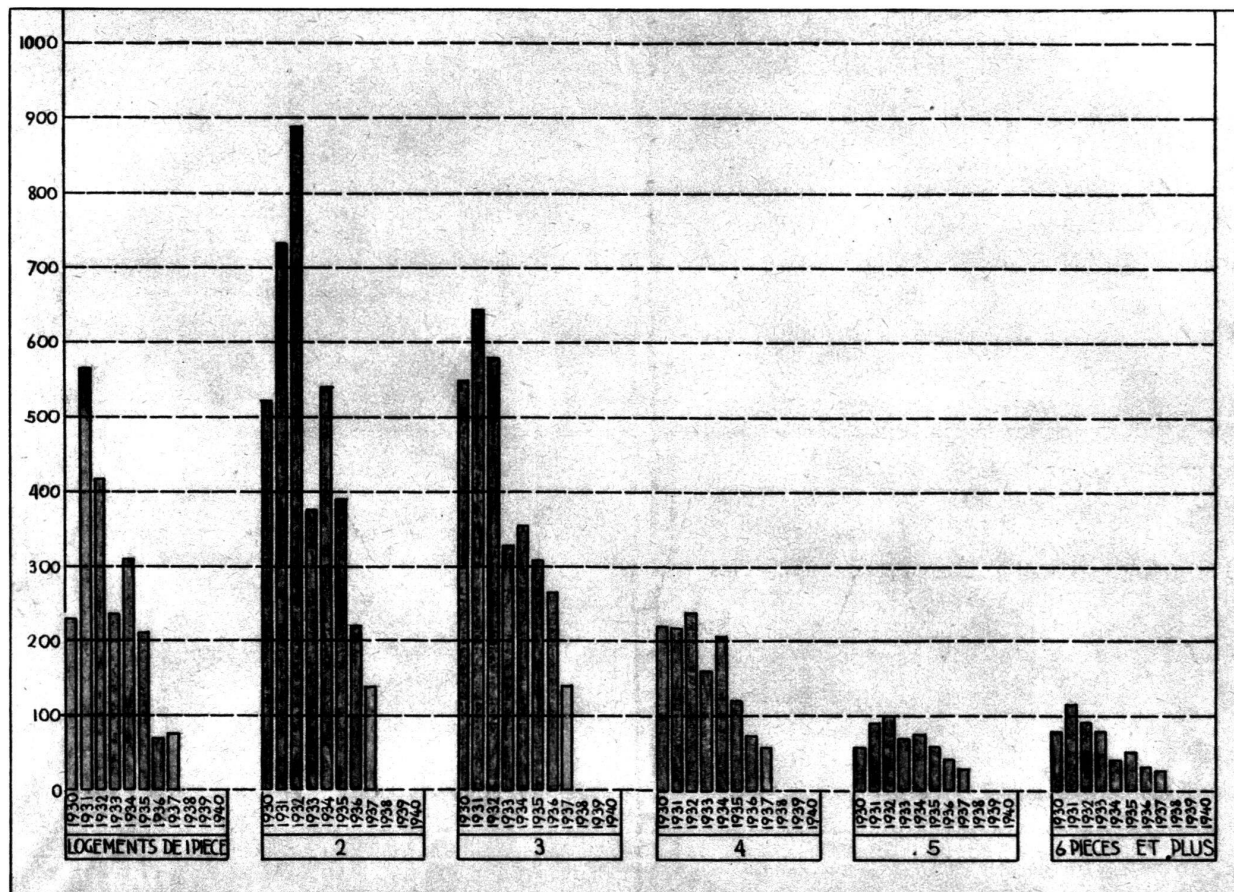
Spécialité de dalles d'écurie et de carreaux surcuits type de Bourgogne.

PAYERNE

Société genevoise d'électricité

MAX-ROGER OLIVET

installent : Lumière. Force. Cuisinières.
Téléphne. Antennes centrales T. S. F.



Logements construits à Genève de 1930 à 1937 (classés d'après le nombre de pièces, cuisine non comprise).
(Communiqué par le Département des travaux publics, Service des autorisations.)

CHEMINÉES

en klinkers - faïence - briques
de Bourgogne - marbre - etc.

EXÉCUTION SOIGNÉE

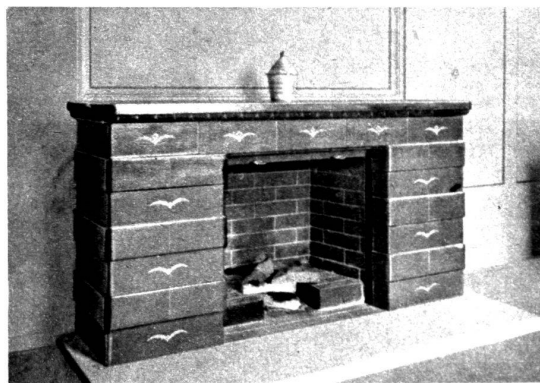
Adressez-vous de préférence à

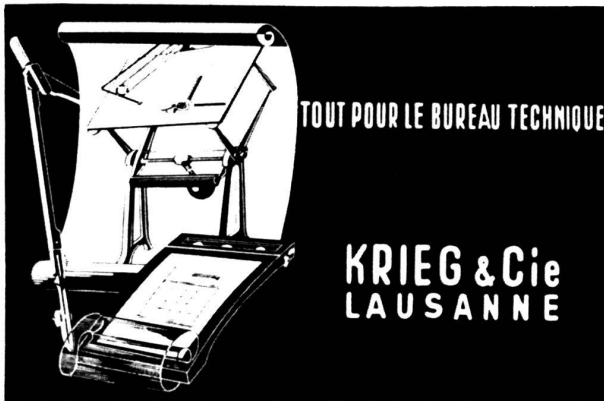
C. BOULAZ & C^{ie} S. A.

St-Roch, 21

Lausanne

Téléphone 27.262





TOUT POUR LE BUREAU TECHNIQUE

**KRIEG & Cie
LAUSANNE**

(Suite de la page 109.)

**Société coopérative de la Maison familiale,
Lausanne**

Une œuvre de rééducation.

Il a fallu intervenir rapidement, entreprendre et poursuivre patiemment une œuvre de rééducation, car le logis neuf, clair et propre, peut être à charge à qui a perdu, non seulement l'habitude, mais jusqu'au besoin de l'ordre et de la propreté. Songez quel surcroît de travail c'est pour une mère chargée d'enfants, que d'entretenir ce nouveau logis tout pimpant. Là, le balai et le torchon ne peuvent passer sans qu'on s'en aperçoive, tandis que, dans le taudis mal éclairé, au plancher raboteux, aux murs plus ou moins lépreux, qu'importe une tache de plus, qu'importe la poussière qui trouve mille recoins où s'entasser !

Et puis, il y a la dépression morale que cause la misère chez ceux qui la subissent trop longtemps et se sentent impuissants à la surmonter. Ils s'abandonnent. On entre dans le logement rêvé avec un bel espoir ; mais on sent vite tout ce qu'il exige de vous : encore du souci, de la peine... Après quelques efforts, les bras retombent, on laisse aller les choses comme par le passé.

Le Service social, fort heureusement, est venu offrir son concours. Deux de ses membres, dont le dévouement dépasse tout éloge, M^{me} Méan, puis M^{me} Lasserre, sont allées d'une porte à l'autre, inlassablement, apporter conseils, réconfort, et aussi une aide matérielle indispensable.

La maison sans meubles.

Aide matérielle indispensable, car il arrive que des chambres restent vides, parfois, faute de meubles, ou parce qu'on préfère s'entasser dans une ou deux pièces pour réduire le train du ménage et utiliser les autres comme débarras ou, dans certains cas, comme atelier. Les conditions d'hygiène peuvent devenir ainsi déplorables dans un logis cependant conçu pour que les parents et les enfants, suivant leur sexe, aient chacun leur chambre.

Et puis, tant de choses manquent encore à la vie de la famille !... de quoi chauffer le poêle, faire bouillir la marmite, vêtir les enfants.

Aide-toi toi-même.

Alors, sous les auspices du Service social, on a installé dans une des maisons un foyer pour tous, où les mères viennent certains jours pour confectionner ou raccommoder des vêtements, où les enfants se réunissent aussi pour s'instruire de bien des manières par le travail et les jeux, dans une atmosphère que l'on cherche à rendre vraiment familiale.

L'argent, toujours l'argent.

Enfin, un dernier aspect du problème : le côté financier. Pour se rendre compte des difficultés auxquelles se heurte la gestion d'une société comme celle de La Maison familiale, gestion qu'assument l'étude de M. le notaire Pierre Fiaux et le caissier de la société, M. Viredaz, il suffira d'extraire du rapport annuel du comité, ces quelques exemples.

ZEHNDER
un radiateur plus efficace

Amélioration du rendement jusqu'à 30%. Pression de sûreté 70 at. Acier-cuivre. Livrables toutes hauteurs de 30-400 cm.
Demandez notre prospectus illustré et détaillé.

ZEHNDER FRÈRES
Fabrique de radiateurs, GRÄNICHEN près Aarau

A. DUPUIS
FABRIQUE DE **CLOTURES**
CH.-CHAUVET, 24
TÉLÉPHONE 29.177
GENÈVE

GRILLAGES MÉTALLIQUES

pour : Clôtures
Tennis
Chenils
Poulaillers

CHABAURYS
mélèze et châtaignier



Notons, tout d'abord, que le loyer mensuel pour la maison de 4 pièces et cuisine, toutes dépendances et petit jardin, est de 60 fr. par mois (ce loyer a été réduit, dans certains cas, à 40 fr.).

M. Z. doit à ce jour Fr. 1361.30
(Toutes les démarches faites auprès de la commune de X. sont restées infructueuses.)

M. Z a. doit à ce jour Fr. 1190.—
(Partiellement garanti par les communes de X a. pour 30 fr. et de X b. pour 20 fr. (X b. verse régulièrement, ce n'est pas le cas pour X a.) M. Z a. ne verse pas sa part de 10 fr.)

M. Z b. doit à ce jour Fr. 1560.—
(Doit deux ans, ne verse rien du tout et les démarches faites auprès de la commune de X c. n'ont pas donné de résultat, à part deux secours d'ensemble de 85 fr.)

M. Z c. doit à ce jour Fr. 1740.—
(Doit du 24 juillet 1935 au 24 déc. 1937, soit deux ans et cinq mois. Depuis 1933, verse son loyer par petits acomptes. Des démarches faites auprès de la Direction de l'assistance d'un canton voisin, nous n'avons pu obtenir qu'un subside de 180 fr.)

Il n'y a rien de surprenant, dans ces conditions, à ce que les comptes de la Société coopérative de la Maison familiale bouclent avec un déficit, les loyers perçus ne suffisant pas à couvrir les intérêts des dettes hypothécaires et les redevances municipales.

Comment subvenir à l'entretien des immeubles, entretien fort coûteux, puisque, après dix ans, certaines maisons, dégradées par les locataires, doivent être remises presque entièrement à neuf?

L'assemblée générale n'a pu qu'approuver la gestion du comité, en le remerciant de bien vouloir poursuivre sa tâche. Mais il a été décidé qu'un appel serait adressé aux autorités communales, car l'œuvre de la Société coopérative de la Maison familiale exige de ceux qui l'accomplissent un dévouement absolu, un dévouement sans limite.

Elle tend à combler, dans l'intérêt de la communauté, une grande lacune dans nos institutions d'assistance. Elle a donc droit à un appui efficace des pouvoirs publics.

Lausanne, le 24 mai 1938.

P. Fiaux.

Expositions genevoises

Au cours de l'année dernière, quelques personnes de bonne volonté décidèrent d'organiser une Exposition internationale d'horticulture à Genève. Leur compétence dans ce domaine permettait d'espérer un succès. Malheureusement, le programme de cette manifestation s'enfla d'une

exposition d'art funéraire, de maisons de week-end, de plans d'urbanisme, etc. Les avertissements ne manquèrent pas aux organisateurs; le temps comme les compétences étaient si évidemment insuffisants qu'un échec était certain.

Aujourd'hui, la carence de cette exposition, annoncée dans tous les pays sous le titre très heureux, il faut le reconnaître, de «**Genève, Cité des parcs**», est un fait accompli.

Nous avons reçu de l'étranger des demandes de renseignements. Nous avons répondu et conseillé à nos correspondants de venir tout de même à Genève voir une autre exposition internationale, qui ne s'est pas assez fait connaître et qui mérite pourtant le voyage: c'est celle de «**La Ville nouvelle**», organisée dans les anciennes salles de la conférence du désarmement. La valeur et la quantité des documents présentés sont remarquables, surtout en ce qui concerne la participation de la France et de l'Italie. Nous reviendrons sur cette manifestation.

La rédaction.

Les sols d'écuries et de porcheries en planelles Prodorite



sont les seuls qui ne deviennent jamais glissant. Ils sont chauds comme le bois, complètement étanches, facile à nettoyer et à désinfecter, ils suppriment les infections des sabots, permettent une meilleure qualité du lait, et sont de longue durée. Le prix égale les avantages. Excellentes références à disposition.

L. CORNAZ & FILS, ALLAMAN
(VAUD) TÉL. 77.038

ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE **LAUPER** MAUPAS, 16 + LAUSANNE

TÉLÉPHONE 29.565
Fleurs coupées + Bouquets + Couronnes, etc. +
Fournitures pour massifs + Création et entretien
de parcs et jardins + Plantes en tous genres

FABRIQUE DE **VOLETS A ROULEAU S.A., FRIBOURG**

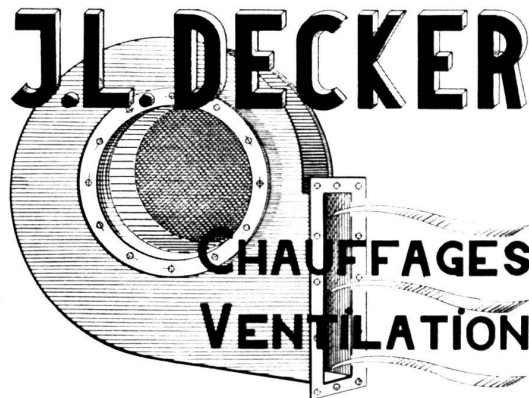
Très nombreuses références dans toute la Suisse.
Représentants: **LAUSANNE**, L. ROSSI, Tél. 26.201
GENÈVE, L. WANNER, Tél. 22.080

Visites et devis sans engagements

YVERDON
6, avenue des Bains
Téléphone 5.45

LAUSANNE
27, rue de Bourg
Téléphone 35.786

GENÈVE
14, rue du Simplon
Téléphone 49.297



CALORIE S.A.

GENÈVE .. LAUSANNE
 SION .. FRIBOURG
 NEUCHÂTEL .. BIENNE
 LA CHAUX-DE-FONDS

CHAUFFAGE CENTRAL **BRULEURS**
VENTILATION **A HUILE**
LOURDE

LIÈGE AGGLOMÉRÉ

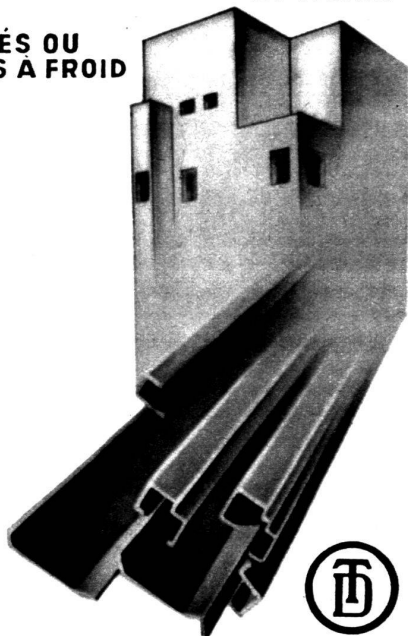
PANNEAUX • COQUILLES • GRANULÉ

Fritz Schneeberger
 DULLIKEN près OLTEN

Représentants-Dépositaires :
 L. Rossi, Lausanne • Jérôme & Cie, Genève
 Les Fils d'Ernest Michel & Cie, Fribourg

PROFILÉS EN FER
 ET ACIER

ÉTIRÉS OU
 PLIÉS A FROID



TRÉFILERIES
RÉUNIES S.A. BIENNE

Concours Pavillon Galland, à Vessy

L'agrandissement de la Maison pour vieillards, à Vessy près Genève, a fait l'objet d'un concours auquel ont participé 48 concurrents.

Le projet primé à l'unanimité en premier rang et recommandé pour l'exécution avec certaine modification a pour auteurs MM. Albert Cingria, J.-S. Buffat et F. de Reynold, collaborateur.

Les autres projets furent classés à la majorité comme suit :
 2^{me} prix (ex aequo) : Antoine Leclerc et Mlle Marie-Louise Leclerc, collaboratrice ;

2^{me} prix (ex-aequo) : Jean Erb.

3^{me} prix : Atelier d'architectes. MM. Vincent, Saugey, Schweiz et Lesemann ;

4^{me} prix : Jean Champod.

Le coût de construction est estimé à 650,000 fr. qui seront prélevés sur le Fonds Galland.

Les membres du jury étaient MM. Unger, conseiller administratif, Duparc, architecte, représentant l'Hospice général, professeur A. Laverrière, Bourrit, Hoechel et Edm. Fatio, architecte.

Concours pour l'élaboration d'un projet de bâtiment d'école à Fribourg

Le jury, composé de MM. Aeby, syndic ; Jungo, directeur des Constructions fédérales ; Favarger, architecte à Lausanne ; Hans Weiss, architecte à Berne ; Weber et Bays, conseillers communaux ; Cardinaux, directeur de l'édilité ; Lateltin, architecte cantonal, a classé les projets en date du 2 février 1938.

Sur les 31 projets reconnus, les six projets suivants ont été primés :

Moto : « Matinée », 2000 fr. M. F. de Reynold, architecte, à Genève.

Moto : « Hélios », 1700 fr. MM. Rosset et Matthey, architectes, à Fribourg.

Moto : « Jeunesse », 1400 fr. MM. Diener et Colliard, architectes, à Fribourg.

Moto : « Spacieux », 800 fr. M. P. Tinguely, architecte, à Liebefeld.

Moto : « Père Girard II », 600 fr. M. J.-Ch. Haering, architecte, à Fribourg.

Moto : « Spes », 500 fr. M. P. Vauthey, architecte, à Fribourg.

Mouvement de la population à Genève

L'agglomération genevoise comportant Genève-Ville, Carouge, Eaux-Vives, Plainpalais et Petit-Saconnex avait, fin 1937, une population de 133,134 habitants. Pour le canton tout entier, ce chiffre s'élève à 175,906 habitants. Les logements construits en 1936 étaient au nombre de 714. Ce chiffre est descendu à 474 en 1937.

Assemblées générales

Bien que la parution de notre revue soit trop tardive pour servir de convocation, nous mentionnons les deux assemblées qui auront déjà tenu leurs assises au moment où nos lecteurs recevront ce numéro.

Section romande de l'Union suisse pour l'Amélioration du logement.

Assemblée générale à Genève le samedi 2 juillet, à 10 h. 15, à la Salle de commission de la Cité-Vieusseux.

Partie administrative : Exposé sur l'assainissement de la vieille ville. — Repas en commun. — Visites des nouveaux groupes du Coin de Terre et de l'Exposition de la Ville nouvelle.

Société pour l'Amélioration du logement, à Genève.

Assemblée générale le jeudi 30 juin, à 20 h. 30, dans l'Ancienne salle du désarmement.

Partie administrative. — Film sur la Tchécoslovaquie. — Visite de l'Exposition de la Ville nouvelle.

TOUT POUR LE BATIMENT

Poutrelles, fers ronds béton,
fers profilés spéciaux,
fonte salubre, raccords + GF +

FERREMENTS DE BATIMENTS

Articles pour décoration intérieure

Matériel et outillage complet
pour entrepreneurs

**Max
Schmidt & C**

22, Place St-Laurent, 24
Boulevard de Grancy, 22
LAUSANNE

Coopérative d'habitation, Lausanne

A louer de suite ou pour le 24 septembre :

Prélaz : Maisons familiales et appartements avec jardin, bains, 4/5 pièces. Adresse : M. Paris, av. de Morges, 79.

Pré-d'Ouchy : Appartements de 2 et 3 pièces, bains, chauffage général, dont rez avec jardin. Adresse : M^{me} Destraz, Harpe, 31.

Cour : Appartements de 3 pièces, chauffage général, bains (évent. loués pour 2 pièces). Adresse : M. Pavid, av. de Cour, 64 (de préférence le soir).

Fleurettes : Appartements de 3 et 4 pièces, dont un avec jardin. Adresse : M. Papa, chemin du Mont-Tendre, 5.

Montolivet : Maisons familiales de 4 pièces avec jardin ; appartements de 3 et 4 pièces, avec ou sans chauffage général (évent. loués pour 2 ou pour 3 pièces). Adresse : M. Junod, Paleyres, 4.

Couchirard : Appartement de 3 pièces, chauffage général. Adresse : M. Ponci, rue de Genève, 96.

Bureau de location : Saint-Laurent, 20, 1^{er}, de 10 h. à midi 15 et de 16 à 17 h. Téléphone 31.475.

Le Comité de direction.

André GATTI

ENTREPRISE SIMILI-PIERRE

L A U S A N N E
Montelly, 62 • Téléphone 31.430

S. GIUPPONE

MENUISERIE MODERNE
MONTÉTAN-LAUSANNE • TÉL. 22.161

C. et V. MOREL S.A.

L A U S A N N E
Avenue Davel, 7 - Téléphone 28.327

HÉLIOGRAPHIE

A. RIGHINI

L A U S A N N E
Avenue de la Dôle, 9 - Téléphone 33.181

GYPSERIE-PEINTURE

HARMANN & RISTAURI

G E N È V E
Rue de Berne, 44 • Téléphone 22.059

CHAUFFAGES CENTRAUX
EAU • VAPEUR • MAZOUT
FUMISTERIE • RÉPARATIONS • ENTRETIEN

R. DEWARRAT

P A R Q U E T E U R

Avenue d'Echallens, 76 — Tél. 33.231
L A U S A N N E

EN FAMILLE

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

assure ses abonnés contre les accidents

LA VRAIE REVUE POUR LA FAMILLE

Éditée par l'Imprimerie Populaire (Coopérative) de Lausanne, Avenue de Beaulieu, 13